

Le point de l'actualité de la semaine : 022/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui : Les ministres des Affaires étrangères préparent le sommet de Vilnius et réfléchissent à la manière d'aider l'Ukraine à se rapprocher de l'OTAN (NATO Nouvelles)

Lors d'une conférence de presse donnée au terme de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN qui s'est tenue ce jeudi (1er juin 2023) à Oslo, en Norvège, le secrétaire général de l'Organisation, Jens Stoltenberg, a indiqué que la réunion avait été « l'occasion de discuter de questions importantes, à l'approche du sommet qui aura lieu à Vilnius en juillet prochain ».

« À Vilnius, nous prendrons des mesures pour renforcer encore notre dispositif de dissuasion et de défense. Nous adopterons un nouvel engagement en matière d'investissements de défense, qui fixera à 2 % du PIB le seuil minimum pour les dépenses de défense. Et nous approfondirons nos relations avec les partenaires de l'Indo-Pacifique », a déclaré le secrétaire général. « Nos discussions d'aujourd'hui ont porté sur la manière d'aider l'Ukraine à se rapprocher de l'OTAN, où elle a toute sa place », a-t-il expliqué, avant de préciser que l'Alliance travaillait à l'élaboration d'un ensemble de mesures de soutien s'étalant sur plusieurs années, qui serait assorti d'un financement solide.

Parmi les autres sujets dont se sont entretenus les ministres figurait la possibilité de transformer l'actuelle Commission OTAN-Ukraine en un Conseil OTAN-Ukraine. À ce propos, M. Stoltenberg a déclaré ce qui suit : « Il s'agirait là d'une étape importante. En effet, l'Ukraine et les pays de l'OTAN disposeraient ainsi d'un espace de consultation où ils pourraient discuter sur un pied d'égalité des questions essentielles pour leur sécurité ». Il a rappelé que la porte de l'OTAN demeurerait ouverte et que toute décision relative à l'adhésion de l'Ukraine relevait exclusivement de ce pays et des Alliés. « Nous ne savons pas quand la guerre prendra fin », a-t-il ajouté, « mais nous devons d'ores et déjà réfléchir à la mise en place de mécanismes propres à garantir que la sécurité de l'Ukraine sera assurée ainsi qu'à briser la logique d'agression de la Russie ».

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_215138.htm?selectedLocale=fr

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, relatif à la (re)mise à niveau des chars de combat :

Comment Arquus peut offrir un second souffle aux chars de combat (HOME FOB, Nathan Gain)

Donner un second souffle aux chars de combat en service ou à venir, c'est l'objectif que s'est fixé Arquus en planchant sur un nouveau groupe motopropulseur à base de technologies « maison ».

Entre des parcs vieillissants potentiellement à remotoriser et un besoin accru de production d'énergie et d'alimentation des systèmes embarqués, il y a une carte à

jouer. Dévoilée cette semaine lors du Technoday annuel, l'offre d'Arqus se veut « *très pragmatique* », explique François Deloumeau, expert énergie de l'industriel français. Lancée il y a deux ans, la réflexion demandait de plonger dans le catalogue de la maison-mère, le groupe Volvo, pour en ressortir avec un moteur civil D16 éprouvé sur un éventail de plateformes terrestres et navales. De 16 litres de cylindrée, celui-ci passera à 17 litres et 850 chevaux l'an prochain tout en répondant à la norme environnementale Euro 7 qui entrera en vigueur au 1er juillet 2025.

Une base néanmoins insuffisante que pour mouvoir des blindés de 50 à 70 tonnes. « *Nous avons poussé la puissance à 1500 chevaux et 5000 Nm pour parvenir aux niveaux existants* », indique François Deloumeau. Le tout venait avec une contrainte dimensionnelle. « *Il faut que l'on puisse rentrer dans des enveloppes volumiques et massiques équivalentes à celles des motorisations de chars actuelles* », complète-t-il. Pour être dans les clous, Arqus a donc fait le choix d'un carter sec plus complexe mais moins « épais ».

<https://www.forcesoperations.com/comment-arqus-peut-offrir-un-second-souffle-aux-chars-de-combat/>

Le ministère des Armées a lancé des études sur un drone sous-marin océanique armé (OPOEX 360, Laurent Lagneau)

Le projet de Loi de programmation militaire [LPM] 2024-30 prévoit d'investir 10 milliards d'euros [sur un montant global de 413 milliards, ndlr] au titre de l'innovation, l'enjeu étant de réussir des « sauts technologiques » tout en donnant aux armées les moyens devant leur permettre de maîtriser les nouveaux champs de conflictualité [espace, fonds marins, cyber, etc].

Via un amendement déposé le 17 mai, le gouvernement a précisé les axes d'effort prioritaires. Et, s'agissant de la Marine nationale, il est question, sans plus de détails, de mettre au point un démonstrateur de « drone sous-marin océanique »... Ce qui n'est pas surprenant puisqu'un tel projet avait été annoncé dans le Document de référence de l'orientation de l'innovation de défense [DROID] que l'Agence de l'Innovation de Défense [AID] avait publié en 2022.

Cela étant, et alors que le projet de LPM 2024-30 est toujours en cours d'examen au Parlement [le texte arrivera au Sénat dans les jours à venir], la Direction générale de l'armement [DGA] a déjà pris les devants.

En effet, lors du dernier point presse du ministère des Armées, Olivia Pénichou, la Déléguée à l'information et à la communication de la Défense [DICO], a indiqué qu'un marché avait été notifié à Naval Group, le 4 mai, afin de préparer un programme appelé, pour le moment, UCUV [Unmanned Combat Underwater Vehicles].

<https://www.opex360.com/2023/06/04/le-ministere-des-armees-a-lance-des-etudes-sur-un-drone-sous-marin-oceanique-arme/>

ACE 2023 : Cap vers la Finlande pour les Mirage français (Défense, Armée de l'air et de l'espace)

Du 29 mai au 11 juin, 5 Mirage 2000-5 de Luxeuil, 5 Mirage 2000 D de Nancy et 1 E-3F d'Avord participent à l'Arctic challenge exercise (ACE) 2023 sur la base aérienne de Rovaniemi, en Finlande.

Co-organisée par la Finlande, la Norvège, la Suède et le Danemark, la sixième édition d'ACE rassemble quatorze nations soit 3000 participants : France, Pays bas, Belgique, Royaume-Uni, Italie, Canada, Allemagne, Suisse, République Tchèque et Etats-Unis. Cet exercice international de grande ampleur regroupe près de 150 avions (Mirage 2000-D, Mirage 2000-5, Rafale M, F-35, F-18, F-16, F-15, JAS 39, Eurofighter, KC-

135, E-3F Awacs, Voyager...). Les moyens sont répartis sur 4 bases aériennes nordiques : Orland en Norvège, Lulea en Suède, Pirkkala et Rovaniemi en Finlande. Le détachement français a pris ses quartiers sur la base aérienne de Rovaniemi, située à deux pas du cercle polaire arctique. Les 250 Aviateurs et 90 Marins déployés restent en Finlande jusqu'au 11 juin, date de fin de l'exercice. Pour l'occasion, l'armée de l'Air et de l'Espace a déployé 5 Mirage 2000-5 du groupe de chasse 1/2 « Cigognes » de la base aérienne 116 de Luxeuil, 5 Mirage 2000 D de la 3e escadre de chasse de la base aérienne 133 de Nancy et 1 E3-F Awacs de la 36e escadre de commandement et de conduite aéroportés afin de mener des opérations aériennes complexes avec ses alliés. 6 Rafale Marine sont aussi présents. Ainsi, les missions de défense aérienne, d'attaque au sol et de détection et contrôle peuvent être menées par les Français.

<https://www.defense.gouv.fr/air/actualites/ace-2023-cap-finlande-mirage-francais>

Les relations internationales :

Un nouvel incident entre la Chine et les Etats-Unis dans le détroit de Taïwan (20 minute avec AFP)

TENSIONS La marine des Etats-Unis a accusé samedi un navire chinois d'avoir zigzagué de façon « dangereuse » autour d'un destroyer américain dans le détroit de Taïwan

La tension ne diminue pas entre les Etats-Unis et la Chine. La marine américaine a accusé samedi un navire chinois d'avoir zigzagué de façon « dangereuse » autour d'un destroyer américain dans le détroit de Taïwan, moins de 10 jours après un incident aérien entre les deux pays dans la région.

Le bâtiment chinois a « exécuté des manœuvres de façon dangereuse près du Chung-Hoon », un destroyer américain qui naviguait samedi dans le détroit, a indiqué dans un communiqué le commandement américain. Le navire chinois « a dépassé le Chung-Hoon sur bâbord et a croisé sa proue à 150 mètres. Le Chung-Hoon a maintenu son cap et a ralenti à 10 (nœuds) pour éviter une collision », rapporte le communiqué.

<https://www.20minutes.fr/monde/4039715-20230604-nouvel-incident-entre-chine-etats-unis-detroit-taiwan>

Synthèse de l'actualité internationale de mai 2023 (Diploweb, Axelle Degans)

Le sort des urnes

En Turquie, Recep Tayyip Erdogan conserve le pouvoir. À l'issue du second tour de l'élection présidentielle, fin mai 2023, il recueille environ 52% des suffrages, contre 48% pour son adversaire Kemal Kılıçdaroglu. Emmanuel Macron, Olaf Scholz, Joe Biden, Xi Jinping, Volodymyr Zelenski mais aussi Vladimir Poutine ont rapidement félicité le vainqueur, preuve de sa place centrale dans les relations internationales. Le président Erdogan annonce vouloir reconquérir Istanbul, la capitale économique du pays.

En Espagne se tenaient en mai 2023 des élections municipales et régionales. Le parti socialiste du premier ministre Pedro Sanchez a subi une défaite d'envergure face au Parti populaire d'Alberto Núñez Feijóo, principal parti de l'opposition de droite. Cette défaite conduit le premier ministre à avancer les élections législatives de 4 mois en les programmant le 23 juillet 2023.

En Grèce, les élections législatives du 22 mai 2023 ont donné la victoire au premier ministre conservateur sortant Kyriakos Mitsotakis avec 40% des voix. En l'absence de

majorité absolue, celui-ci convoque un nouveau scrutin le 25 juin 2023, qui lui permettrait en cas de victoire d'avoir une majorité absolue grâce à un système de bonus au vainqueur.

<https://www.diploweb.com/Synthese-de-l-actualite-internationale-de-mai-2023.html>

Comprendre l'essor de la diplomatie scientifique (The conversation, Marielle Payaud, Olfa Zéribi)

La complexité croissante des défis environnementaux (dérèglement climatique, transition écologique), sanitaires (pandémie inédite) et des changements sociétaux induits par l'évolution de technologies disruptives (intelligence artificielle, réalité augmentée) implique toujours plus la sphère scientifique dans la gouvernance internationale, en fournissant de l'expertise basée sur des preuves scientifiques pour instruire les décisions de politiques publiques.

L'idée de développer une « diplomatie scientifique » a ainsi fait son chemin. Une définition consensuelle de ce concept émerge en 2010 à la Conférence de la Royal Society britannique et de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS). Elle met en avant le principe de coopération internationale : « La diplomatie scientifique est l'utilisation des interactions scientifiques entre les États pour résoudre les problèmes communs auxquels l'humanité est confrontée et pour établir des partenariats internationaux constructifs, fondés sur la connaissance. »

Cette définition, très large, donne lieu à deux acceptations de ce concept.

Deux idées de la diplomatie scientifique

La première de ces deux visions se construit dans un « nationalisme méthodologique ». De ce point de vue, la diplomatie scientifique est, pour chaque État, avant tout une projection de son « soft power », un élément qui participe à promouvoir l'intérêt national et un moyen de favoriser la participation de sa communauté scientifique aux coopérations transnationales.

<https://theconversation.com/comprendre-lessor-de-la-diplomatie-scientifique-204071>

Sur le plan de l'économie, cet article faisant suite à l'élection en Turquie :

Turquie: Erdogan dévoile un gouvernement rénové avec un économiste pour rassurer les marchés (RFI)

Après sa victoire le 28 mai, le président Recep Tayyip Erdoğan a officiellement été réinvesti à la tête de la Turquie samedi 3 juin pour un troisième mandat de cinq ans. Dans la soirée, le chef de l'État a annoncé la composition de son gouvernement, presque intégralement remanié. Alors que la Turquie fait face à une grave crise financière, tous les yeux se sont tournés vers le retour de Mehmet Simsek au ministère de l'Économie, un partisan de l'orthodoxie monétaire.

Il attire tous les regards, mais aussi toutes les questions : Mehmet Simsek, nommé ministre des Finances, fait son retour au gouvernement. De 2007 à 2018, comme ministre des Finances (2009-2015) ou vice-Premier ministre chargé de l'Économie (jusqu'en 2018), ce banquier à la carrière internationale a dirigé les finances turques, rapporte notre correspondante à Istanbul, **Anne Andlauer**.

Dans un contexte de chute de la livre, d'inflation record (jusqu'à 85% à l'automne dernier) et de crise de confiance chez les investisseurs, il n'est pas étonnant que Recep Tayyip Erdoğan fasse de nouveau appel à lui.

Problème : Mehmet Simsek prône l'orthodoxie monétaire... Or, la principale raison de l'inflation galopante, c'est l'insistance du président à baisser les taux de la Banque centrale, à l'inverse de ce que préconisent les économistes.

Mehmet Simsek pourra-t-il revenir à des méthodes plus orthodoxes dans un système où le président est le seul décideur ? Pourra-t-il amener plus de rigueur alors que Recep Tayyip Erdoğan est déjà concentré sur les élections locales de mars 2024 ? Beaucoup en doutent.

<https://www.rfi.fr/europe/20230603-turquie-erdogan-d%C3%A9voile-un-gouvernement-r%C3%A9nov%C3%A9-avec-un-%C3%A9conomiste-pour-rassurer-les-march%C3%A9s>

L'Europe sera-t-elle le parent pauvre de l'IA ? (Economie matin, Michel Fantin)

Dans un environnement géopolitique historiquement construit autour de deux blocs, et qui semble aujourd'hui se tourner vers un nouveau multilatéralisme, l'IA pourrait bien exacerber les rivalités et alimenter une nouvelle « guerre froide » entre deux puissances mondiales. De quoi reléguer l'Europe au second plan ?

L'avènement fulgurant des IA génératives, dont GPT4 est le porte-drapeau, et les premières sanctions technologiques contre la Chine* démontrent que le monde a déjà dépassé le point de bascule. L'intérêt des grandes puissances mondiales pour l'intelligence artificielle est pourtant ancien. Il débute avec les travaux du mathématicien et cryptoanalyste Alan Turing dans les années 50. Du déchiffrement du code secret de l'armée allemande Enigma à la mise au point du test de Turing qui détermine si une machine peut être considérée comme « intelligente », le Britannique a semé les graines et laissé entrevoir le potentiel de l'IA en matière de pouvoir et de technologie. Fort de leur statut de puissance dominante de l'après-guerre, les États-Unis se sont hissés au sommet de la recherche en IA, soutenus par une politique gouvernementale proactive et un solide tissu industriel et universitaire. L'Europe et le Japon ont rapidement emboîté le pas des États-Unis, sans pour autant parvenir à allouer des ressources financières et politiques équivalentes.

<https://www.economiamatin.fr/ia-europe-course-monde-innovation-fantin>

FACE À LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE, L'OPEP+ DÉBAT DE NOUVELLES COUPES (BFDMTV, PS AVEC AFP)

Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) sont réunis à Vienne pour tenter de trouver une parade aux cours du pétrole en berne. Une source évoque une coupe d'un million de barils par jour parmi les options en débat.

Les ministres de l'Opep+ ont entamé dimanche une réunion à Vienne pour tenter de trouver une parade aux cours du pétrole en berne, avec à la clé une possible nouvelle réduction de leur production, sur fond de tensions entre Moscou et Ryad. Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui s'étaient déjà entretenus samedi sous l'égide de l'Arabie saoudite, ont été rejoints par leurs dix partenaires conduits par la Russie.

Ce rendez-vous, le deuxième dans la capitale autrichienne depuis mars 2020, a démarré en début d'après-midi, avec environ trois heures de retard sur le programme initial, a indiqué à l'AFP une source proche des discussions, évoquant une coupe d'un million de barils par jour parmi les options en débat. L'issue de la rencontre reste toutefois très incertaine. Les représentants des différents pays sont restés muets sur leurs intentions à leur arrivée au siège du cartel, où les attendaient une foule de journalistes.

https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/face-a-la-chute-des-prix-du-petrole-l-opec-debat-de-nouvelles-coupes_AD-202306040254.html

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

L'OCLAESP organise la formation des futurs enquêteurs environnement de la gendarmerie (Gendinfo, Antoine Faure)

D'ici au 30 novembre 2023, en métropole comme en outre-mer, 3000 gendarmes deviendront des enquêteurs environnement. Pour les former, l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique (OCLAESP) va s'appuyer sur des formateurs relais, issus du vivier des 500 Enquêteurs « atteintes à l'environnement et à la santé publique » (EAESP).

Dans la salle de cours mise à disposition par le Centre national de formation à la sécurité publique (CNFSP), au sein de l'école de gendarmerie de Dijon, 41 gendarmes, venus des six coins de l'hexagone et d'outre-mer, écoutent attentivement le discours surréaliste de l'ancien premier ministre britannique, Boris Johnson, perdu dans ses notes et lancé dans une digression digne d'un sketch parodique. Une démonstration par l'absurde de ce qu'il ne faudra pas faire, dans les semaines qui viennent, lorsqu'ils devront prendre la parole devant les futurs enquêteurs environnement de la gendarmerie nationale, qu'ils sont chargés de former.

Tous les militaires participants ont sensiblement le même profil : officiers de police judiciaire, il font aussi partie du contingent des Enquêteurs « atteintes à l'environnement et à la santé publique » (EAESP). Ce module dédié aux fondamentaux de la communication et de l'andragogie (formation pour les adultes) s'inscrit dans le cadre d'un parcours de formation de trois jours, destiné à prendre en main une mallette pédagogique abordant les principales thématiques de la lutte contre les atteintes à l'environnement : les déchets générés par les Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et les Ouvrages de travaux publics (OTP) ; les pollutions ; les trafics d'espèces protégées ; la maltraitance animale ; les produits phytosanitaires ; la prévention contre les incendies.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/sur-le-terrain/immersion/2023/l-oclaesp-organise-la-formation-des-futurs-enqueteurs-environnement-de-la-gendarmerie>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

La sobriété énergétique, ce concept politique français encore incompris en Europe (Euractiv, Paul Messad)

La France a fait de la sobriété énergétique un pilier de sa stratégie de décarbonation. À Bruxelles et dans les autres capitales européennes, aucun programme de ce type n'est aussi structuré.

En octobre dernier, afin de répondre aux craintes de l'hiver marqué par une pénurie de gaz russe et l'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire, le gouvernement français avait présenté un plan de sobriété énergétique. Objectif : réduire de 10 % la consommation énergétique d'ici à fin 2024.

Il s'agissait d'une « première marche vers l'objectif de réduction de 40 % de la consommation d'énergie finale d'ici à 2050 » par rapport à 2022, a déclaré la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, lors d'une audition au Sénat le 24 mai dernier.

C'était aussi un pas important dans la réalisation des objectifs européens de baisse de la consommation énergétique d'ici à 2030 de 11,7 %, tels qu'inscrit dans la directive sur l'efficacité énergétique, a-t-elle ajouté.

Selon la directive, l'économie d'énergie est « *la quantité d'énergie économisée, déterminée en mesurant et/ou en estimant la consommation avant et après la mise en œuvre d'une mesure visant à améliorer l'efficacité énergétique* ».

Est-ce donc à dire que la sobriété énergétique est un pans des mesures d'efficacité énergétique ? Selon le GIEC, la sobriété se définit comme le fait d' « *éviter dès le départ la demande en énergie, en matériaux, en terres, en eau, tout en assurant le bien-être de tous* ».

<https://www.euractiv.fr/section/energie/news/la-sobriete-energetique-ce-concept-politique-francais-encore-incompris-en-europe/>

L'Initiative des trois mers pourrait-elle concurrencer l'Union européenne ? (Revue Conflits, Marine Audinette)

Initiée en 2016, l'Initiative des trois mers rassemble les pays d'Europe de l'Est. Oscillant entre une vision américaine et une vision européenne, cette initiative réorganise la pensée européenne.

« *L'Initiative des trois mers est avant tout une initiative de coopération régionale au sein de l'Union européenne (UE), au sein des États membres de l'Union européenne, en collaboration avec l'UE, utilisant l'UE, ses fonds et son développement pour renforcer la coopération régionale, relier les pays de notre région les uns aux autres et, simultanément, relier notre région à tous les autres pays européens* ». Tels sont les mots du ministre polonais Szczerski pour décrire l'Initiative des trois mers (ITM). L'ITM est un forum créé en 2016 à l'initiative de la Pologne et de la Croatie. L'objectif premier était d'encourager la coopération entre les pays d'Europe centrale et orientale, le long de l'axe vertical de l'Europe. Géographiquement, la région correspond à la mer Baltique qui longe l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie ainsi que la Pologne jusqu'aux rives de la mer Noire en Bulgarie.

Une logique régionale historique

Les fondements de ce type de coopération peuvent laisser perplexe. En effet, les pays membres de l'ITM partagent deux caractéristiques communes. La première, de faire partie de l'Union européenne et la seconde, d'avoir tous été d'anciens satellites soviétiques. Ils ont donc à la fois un passé politique en commun et une même matrice culturelle et historique. Cette même appartenance peut donner une clé de compréhension quant à l'émergence de cette organisation. Du fait de leur ancienne appartenance au régime soviétique, ils n'ont intégré l'Union européenne que tardivement et ont dû faire face à des lacunes en termes d'infrastructures ou d'enracinement de la démocratie. Plus généralement, il existe un fossé entre les pays occidentaux et les pays orientaux et centraux de l'Europe. Pour résoudre ce problème, les pays du Centre et de l'Est ont décidé de coopérer avec pour objectif de rééquilibrer les forces.

Le ministre polonais réaffirmait à l'époque que l'Initiative des trois mers n'était qu'un projet de coopération qui s'inscrivait dans le cadre de l'Union européenne et qui n'avait pas vocation à la concurrencer. Ce forum jetait donc les bases d'une nouvelle coopération, avant tout économique, au sein du continent européen. Mais au fil des années, elle s'est développée comme une nouvelle forme de régionalisme en Europe

<https://www.revueconflits.com/initiative-des-trois-mers-pourrait-elle-concurrencer-lunion-europeenne/>

Asie-Pacifique. Au dialogue de Shangri-La, on n'aura pas cru longtemps à un rapprochement Pékin-Washington (Courrier international)

Ce 3 juin, le dialogue de Shangri-La, qui a lieu chaque année à Singapour pour aborder les questions de sécurité dans la zone Asie-Pacifique, aurait pu donner lieu à une amorce de dialogue entre Pékin et Washington. Mais *“les espoirs se sont rapidement envolés”*, constate le South China Morning Post (SCMP) : *“Les délégations américaine et chinoise ont retrouvé leurs habituelles postures”* au sujet de Taïwan. Le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, *“a souligné sa volonté de renforcer ses alliances régionales”* et de continuer à défendre le détroit de Taïwan contre toute *“agression ou intimidation”*. De son côté, *“un responsable de l'armée chinoise a justifié les activités militaires nationales”* et accusé Austin d'*“accusations infondées”*.

<https://www.courrierinternational.com/article/asie-pacifique-au-dialogue-de-shangri-la-on-n-aura-pas-cru-longtemps-a-un-rapprochement-pek-in-washington>

Parus au journal officiel :

Décret du 1er juin 2023 portant élévation dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047618569>

Décret du 1er juin 2023 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047618571>

Décret du 2 juin 2023 portant élévation aux dignités de grand'croix et de grand officier de l'ordre national du Mérite

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047623760>

Décret du 2 juin 2023 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047623764>

Décret n° 2023-432 du 3 juin 2023 relatif au retrait des contenus à caractère terroriste en ligne, pris en application des articles 6-1-1 et 6-1-5 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047625243>